

**Secret Park à Grasse zone A :**

Appartement T3 lot A12 au prix de 221 000 € (TVA 5,5%)

Parking lot 94 au prix de 7 500 € (TVA 5,5%)

Parking lot 95 au prix de 7500 € (TVA 5,5%)

Total = 236 000 € (TVA 5,5%)

Profil acquéreur : un jeune couple avec un enfant sans apport (si possible)

**Appartement T3 lot A12 à 236.000€ (3 personnes) :**

**Votre appartement T3 en zone A pour 874,57€ par mois hors assurance sur 25 ans**

Exemple représentatif d'un financement pour l'achat d'un bien en zone A pour 236 000 € (hors frais de notaire, garantie, dossier bancaire ou de courtage mis en apport par les clients), 94.400 € de prêt à taux zéro sur 22 ans dont 10 ans de différé et un prêt amortissable à taux fixe de 141.600 € sur 25 ans à 1,75% (Sur la base d'un ménage composé d'un couple avec 1 enfant et un revenu fiscal de référence n-2 de 40 000€, complément d'info 0% accordé par un établissement bancaire partenaire de Vousfinancer sous conditions).

Taux effectif global : 1,75% (hors assurance emprunteur et garanties obligatoires) - Soit 300 mensualités de 874,57 € - Coût total du crédit 47.019 € - Selon le barème en vigueur en janvier 2019 et sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement prêteur.

VousFinancer est une marque de Réponse Financement, courtage en prêts immobiliers et en assurances. Siège social : 36 E rue des vingt Toises 38950 Saint Martin Le Vinoux. Tél. 04 76 19 05 37. [www.vousfinancer.com](http://www.vousfinancer.com). SAS au capital de 400 000 €. RCS Grenoble 480 188 176, N° Orias 08044114 / Agence de Cannes, agence franchisée indépendante, membre du réseau Vousfinancer immatriculée au RCS de Cannes n° 802 459 404 – SARL RAVEL FINANCE CONSEIL, agence au capital de 10 000 € - Adresse et siège social : Immeuble technopark, 12-14, avenue des ARLUCS 06150 CANNES – APE 6622Z. Courtier en crédits immobilier et mandataire d assurance immatriculé au registre de l'orias ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le n° 14004318. Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L.512-6 du Code des assurances et L519-3-4 du Code monétaire et financier. Vous bénéficiez d'un délai légal de réflexion de 10 jours. Lorsque la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées par l'acquéreur. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par nos partenaires bancaires. Retrouvez tous nos partenaires bancaires sur [www.vousfinancer.com](http://www.vousfinancer.com)